



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R32-2021-033 quater**

Publié le 25 janvier 2021

SOMMAIRE

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES HAUTS-DE-FRANCE

Arrêté portant nomination du conservateur des Antiquités et Objets d'Art de l'Oise

Arrêté portant nomination du conservateur délégué des Antiquités et Objets d'Art de l'Oise



**Arrêté
portant nomination du conservateur des Antiquités et Objets d'art de l'Oise**

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine, notamment son livre VI ;

Vu le décret n°71-859 du 19 octobre 1971 modifié relatif aux attributions des conservateurs des Antiquités et Objets d'art ;

Vu l'avis du Directeur régional adjoint délégué chargé des Patrimoines et de l'Architecture, du 25 mai 2020 ;

Vu l'avis de la commission régionale du Patrimoine et de l'Architecture en sa séance dématérialisée courant du 25 novembre au 14 décembre 2020 ;

Sur proposition du directeur régional des Affaires culturelles ;

Arrête

Article 1^{er}

Madame Marie-Bénédicte DUMARTEAU est nommée conservateur des Antiquités et Objets d'art du département de l'Oise pour une durée de 4 ans à compter du 11 janvier 2021.

Article 2

Cette nomination ne peut faire l'objet d'un renouvellement tacite.

Article 3

Le secrétaire général pour les Affaires régionales et le directeur régional des Affaires culturelles sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région.

Fait à Lille, le

14 JAN. 2021

Pour le Directeur Régional
de la Région Hauts-de-France
et par délégation
des Affaires Culturelles des
Hauts-de-France,
le Directeur régional,

Hilaire MULTON


Hilaire MULTON



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale des
affaires culturelles**

**Arrêté
portant nomination du conservateur délégué des Antiquités et Objets d'art de l'Oise**

Le Préfet de la région Hauts-de-France
Préfet du Nord
Officier de la Légion d'honneur
Commandeur de l'ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine, notamment son livre VI ;

Vu le décret n°71-859 du 19 octobre 1971 modifié relatif aux attributions des conservateurs des Antiquités et Objets d'art ;

Vu l'avis du Directeur régional adjoint délégué chargé des Patrimoines et de l'Architecture, du 25 mai 2020 ;

Vu l'avis de la commission régionale du Patrimoine et de l'Architecture en sa séance dématérialisée courant du 25 novembre au 14 décembre 2020 ;

Sur proposition du directeur régional des Affaires culturelles ;

Arrête

Article 1^{er}

Monsieur Richard SCHULER est nommé conservateur délégué des Antiquités et Objets d'art du département de l'Oise pour une durée de 4 ans à compter du 11 janvier 2021.

Article 2

Cette nomination ne peut faire l'objet d'un renouvellement tacite.

Article 3

Le secrétaire général pour les Affaires régionales et le directeur régional des Affaires culturelles sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région.

Fait à Lille, le **14 JAN. 2021**

Pour le Préfet de Région Hauts-de-France
et par délégation, **Le Directeur Régional
des Affaires Culturelles des
Hauts-de-France**

Hilaire MULTON

Hilaire MULTON